DÉC 2026 - FÉV 2027
N°153

ACTUALITÉS | VIE LOCALE | CULTURE | DÉCOUVERTES | ASSOCIATIONS

ARAMON

Entre Rhône et Garrigue

Le mag'

Joyeuses fêtes



Noël à Aramon
Marché, animations et magie au village tout au long du mois de décembre

Acteurs écos
Lône Gin encore Primé... La farine de gland reprend racine à Aramon !

Sécurité
Elus et agents mobilisés pour votre quotidien

ARAMON
Entre Rhône et Garrigue



NUMÉROS UTILES

- Urgences **112**
- Pompiers **18**
- Samu **15**
- Centre antipoison **04 91 75 25 25**
- Urgences dentaires **04 66 23 66 30**
- Guêpes & Frelons **04 30 38 10 74**
- Police secours **17**
- Police Municipale **04 66 57 38 01**
- Police intercommunale **04 66 03 19 34**
- Gendarmerie **04 66 57 03 53**
- Mairie **04 66 57 38 00**
- Paroisse Catholique **04 66 57 01 73**
- Préfecture **08 20 09 11 72**
- Conciliateur de Justice **04 66 57 38 00**
- Off.Tourisme du Pont du Gard **04 66 37 22 34**
- ENEDIS **09 72 67 50 50**
- GRDF (dépannage/urgence) **08 00 47 33 33**
- GRDF Raccordement **09 69 36 35 34**
- VEOLIA Beaucaire **09 69 32 93 28**
- ORANGE dépannage **3900**
- SMICTOM (ramassage poubelles) **04 90 15 17 80**
- Encombrants **04 32 62 85 11**
- SPANC CCPG (assainissement) **04 66 37 67 73**

INFIRMIÈRES

- Aurélie Assié **06 10 22 19 35**
- Pauline Bottero **04 66 03 06 67**
- Gaëlle Combe **07 83 37 08 96**
- Delphine Condette **04 66 03 06 67**
- Carine Courbin **07 55 67 65 61**
- Stéphanie Guarinos **06 76 61 48 64**
- Sandrine Caniou **06 15 03 33 45**
- Rachel Lantenois **06 11 18 52 92**
- Céline Legendre **06 67 27 35 71**
- Sylvie Mercier **06 81 88 87 26**
- Virginise Passat-Garcia **06 22 74 19 39**
- Cécilia Tellechea **06 42 17 35 26**

MÉDECIN

- DR GAUJARD **04 66 57 47 40**

PHARMACIES

- **De garde** 32 37
- **Pharmacie d'Aramon** 04 66 57 06 03

SERVICES DIVERS

La Poste Aramon horaires:

- Lundi: Fermé
- Mardi à vendredi de 9h à 12h

GENDARMERIE NATIONALE



Aramon
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

Montfrin
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

Remoulins
Tous les jours
8:00-12:00
14:00-18:00

DEMANDE INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande d'intervention sur le voie publique par les services techniques de la ville, sont à envoyer directement par la personne avec ses coordonnées (adresse exacte de l'intervention, descriptif de la situation, etc.) à la mairie à accueil@aramon.fr.

Pour les problèmes de stationnement ou de circulation ou de troubles sur la voie publique, de nuances sonores etc... les interlocuteurs privilégiés sont : La Police Municipale , la Police Intercommunale et/ou la gendarmerie Nationale.
Pour le ramassage des déchets: Le SMICTOM
Pour une panne électrique ou d'eau à votre domicile, il convient d'appeler en premier lieu votre prestataire qui pourra vous informer de la durée de la panne et qui est l'intervenant prioritaire.
Police Municipale: 04 66 57 38 01
Police Intercommunale (à partir de 18h) : 06 37 65 44 27
Gendarmerie: 04 66 57 03 53

www.aramon.fr

accueil@aramon.fr

Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel
30390 Aramon
04 66 57 38 00

Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction d'Aramon, le Mag vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elue déléguée: Céline Bennici
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux
Hôtel de Ville, 30390 Aramon
04 66 57 36 40
Photos : Sarah Deveaux, Vecteezy, Freepik. Associations Aramonaises. Organismes extérieurs
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2500 exemplaires



Edito du Maire

Gardons confiance en ce qui nous rassemble

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'ai envie de partager avec vous un peu d'optimisme. Non pas parce que les difficultés n'existent pas, ni parce qu'il faudrait les oublier, mais parce que je crois profondément qu'il est important de savoir aussi regarder ce qui va bien, ce qui avance et ce qui mérite d'être encouragé.

Et à Aramon, les raisons de se réjouir ne manquent pas !

Je pense à nos commerçants, à nos artisans, à nos entrepreneurs qui continuent d'investir, d'innover et de croire en notre commune. Derrière chaque commerce, chaque projet, il y a des femmes et des hommes qui prennent des risques, qui travaillent et qui contribuent à faire vivre notre village. Je pense aussi à nos associations et à leurs bénévoles qui donnent de leur temps, souvent sans compter, pour créer du lien, proposer des activités et faire d'Aramon une commune vivante et accueillante. Cet engagement mérite bien plus que des remerciements : il mérite notre soutien et notre confiance.

De notre côté, avec mon équipe municipale, nous continuons à travailler avec détermination sur les dossiers qui comptent pour votre quotidien et pour l'avenir d'Aramon. Notre plus grande priorité reste bien sur le projet de maison médicale. C'est long, c'est compliqué mais nous ne lâcherons rien. Un groupe d'élus s'y dédie. L'amélioration de l'éclairage public, la rénovation de la Halle des sports, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement pour nos bâtiments communaux... Autant de chantiers parfois peu visibles dans leur phase de préparation, mais indispensables pour construire l'avenir. Je sais que l'on aimerait parfois que les choses avancent plus vite. Je le souhaite aussi ! Mais gérer une commune, c'est également savoir anticiper, établir des priorités et prendre des décisions qui engagent durablement notre collectivité.

Et puis, nous voici déjà aux portes de Noël. Les illuminations, le marché de Noël porté par nos commerçants, les animations préparées pour les enfants et les familles vont une nouvelle fois donner à notre commune ce supplément de chaleur et de convivialité que nous aimons tant. J'espère sincèrement que vous serez nombreux à profiter de ces rendez-vous, à pousser la porte de nos commerces et à partager ces moments qui font aussi le bonheur de vivre à Aramon.

Je suis convaincue qu'une commune ne se résume ni à ses équipements ni à ses projets. Elle est avant tout faite de rencontres, de solidarités, d'initiatives et de cette envie de faire ensemble. C'est cette énergie que je souhaite préserver et encourager.

Alors oui, les temps sont parfois compliqués. Mais je refuse de céder à la morosité lorsqu'autour de nous tant de personnes se mobilisent, entreprennent, s'engagent et font avancer les choses. Nous avons de belles raisons d'être fiers de notre commune, et plus encore de belles raisons de croire en son avenir.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de très belles fêtes de fin d'année. Profitez de ces instants précieux, prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale Prat



Le Pôle **Sécurité**

qui sont les élus délégués?



Olivier LEPERCHOIS, Adjoint au maire délégué à la sécurité

« La sécurité, un engagement collectif »

Engagé depuis mon premier mandat sur les questions de sécurité, je poursuis aujourd'hui cette mission en qualité d'adjoint au maire, avec la volonté de renforcer la coordination entre les différents acteurs.

Je remercie Madame le Maire pour sa confiance. Aux côtés d'Émilie DAGBERT, de Joël JULLIAN, chargé des risques majeurs, et des membres de la commission sécurité, nous œuvrons collectivement pour la protection des Aramonais.

Gendarmerie, Police municipale, SDIS et Poste intercommunal de commandement (PIC) : cette coopération repose sur le dialogue, la confiance et la complémentarité des compétences.

Ma conviction est simple : la sécurité est avant tout une aventure humaine et collective. C'est en unissant nos forces que nous protégeons au mieux notre village et ses habitants.



Joël Jullian, Conseiller municipal délégué aux risques majeurs

« Agir pour la sécurité de notre village »

Natif d'Aramon et profondément attaché à mon village, j'ai choisi de m'engager pour la première fois au sein du conseil municipal.

La prévention des risques majeurs est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Ayant vécu les inondations de 2002, je mesure combien ces événements peuvent bouleverser le quotidien des habitants et combien il est essentiel de s'y préparer.

À travers ma délégation, je souhaite contribuer à renforcer la prévention, sensibiliser la population et rester à l'écoute des Aramonais.

Mon engagement repose sur une conviction simple : anticiper les risques, c'est mieux protéger notre village et ceux qui y vivent.



Emilie Debard, Conseillère municipale déléguée à la Police Municipale

Notre objectif est de rester à l'écoute des préoccupations de chacun, d'identifier les difficultés rencontrées et de travailler collectivement à la recherche de solutions concrètes et adaptées.

Mon engagement est simple : mettre mon expérience, mon énergie et ma détermination au service des Aramonaises et des Aramonais, pour que chacun puisse vivre sereinement dans une commune où il fait bon vivre.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, elle doit rester une priorité de chaque jour.

> *« la sécurité est avant tout une aventure humaine et collective.*

qui sont les agents à votre service?



L'équipe de la police Municipale d'Aramon

Prévention, surveillance, sécurité routière et tranquillité publique : la police municipale d'Aramon veille chaque jour à la sécurité et au cadre de vie des habitants. Sous la direction d'Erick Eugène, une équipe particulièrement impliquée œuvre au quotidien pour être au plus près de la population.

Composée de quatre agents de terrain et d'un agent administratif, la police municipale assure des missions variées : surveillance des espaces publics, prévention des incivilités, respect des arrêtés municipaux, sécurité routière et sécurisation des manifestations.

Une police de proximité, à l'écoute des habitants

Au-delà des contrôles et des verbalisations, la police municipale privilégie le dialogue, l'écoute et la prévention. Troubles de voisinage, stationnements gênants, dépôts sauvages, nuisances sonores ou divagation d'animaux : les agents interviennent pour préserver la tranquillité et la qualité de vie des Aramonais.

Sous l'impulsion de leur responsable, Erick Eugène, les agents cultivent cette relation de proximité avec les habitants, fondée sur la disponibilité, la réactivité et la connaissance du terrain.

Ils veillent également à la sécurité des usagers de la route, notamment aux abords des établissements scolaires, et participent à la sécurisation des festivités et rassemblements organisés dans la commune.

Une action coordonnée pour plus de sécurité

La police municipale travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale, la police intercommunale et les services de secours. Cette coordination permet d'assurer une surveillance complémentaire du territoire et de renforcer la prévention.

L'agent administratif contribue également au bon fonctionnement du service, notamment à travers l'accueil du public et le suivi des dossiers.

Une équipe soudée et investie, animée par une même volonté : être présente, accessible et réactive pour prévenir les risques, faire respecter les règles et préserver la tranquillité publique à Aramon.

Vos Services : La Sécurité

Fête votive : un dispositif de sécurité renforcé

La dernière fête votive d'Aramon s'est déroulée dans d'excellentes conditions, grâce à un dispositif de sécurité renforcé et à une coordination étroite entre les différents services mobilisés.
Cette édition a été marquée par une nouveauté : la présence d'un agent de police municipale au sein du Centre de supervision urbain (CSU) pendant les festivités.
Ce dispositif a permis un suivi en temps réel des secteurs concernés, une meilleure circulation des informations et une réactivité accrue des équipes sur le terrain.
La Police intercommunale (PIC), la communauté de brigades de gendarmerie (COB) de Remoulins et la police municipale d'Aramon ont travaillé en étroite collaboration pour assurer la sécurité de la manifestation. Une mobilisation collective qui a permis aux Aramonais et aux visiteurs de profiter pleinement des festivités, dans un cadre serein et sécurisé.

Une commission pour anticiper les besoins

La commission municipale chargée de la sécurité permet aux élus, aux côtés de Madame le Maire, d'examiner les problématiques identifiées sur le territoire et d'étudier les améliorations possibles.
Les élus de l'opposition sont également associés à cette démarche de concertation.
Parmi les sujets abordés figure notamment la sécurisation des déplacements piétons devant la gendarmerie, avec la recherche de solutions adaptées à la configuration des lieux.
Une démarche qui traduit la volonté municipale d'agir à la fois sur la prévention, les équipements et l'amélioration du cadre de vie.

Incendie à proximité de Sanofi : la coordination des acteurs au cœur de l'intervention

L'incendie à proximité du site de Sanofi a démontré toute l'importance de l'anticipation, de la rapidité d'intervention et de la coopération entre les différents acteurs de la sécurité.
Dès le déclenchement de l'alerte, Madame le Maire a activé le Plan communal de sauvegarde (PCS), permettant une mobilisation rapide et organisée des moyens communaux.
Les sapeurs-pompiers des Angles, de la Montagnette et de Fournès sont intervenus dans des délais particulièrement courts. Leur action, menée en étroite collaboration avec les équipes de sécurité et d'intervention (ESI) de Sanofi, a permis de maîtriser rapidement la situation.
D'importants moyens aériens ont également été engagés, avec deux Canadair et un autre bombardier d'eau.
Au sol, la coordination a mobilisé de nombreux partenaires : la police municipale d'Aramon, la Police intercommunale (PIC), la police municipale des Angles et celle de Barbentane, qui a notamment assuré le blocage du pont d'Aramon. Les gendarmeries de Remoulins et de Graveson sont également intervenues en renfort.
Cette organisation a permis de sécuriser les accès, de faciliter le travail des secours et de contribuer à une gestion rapide et efficace de l'événement.
La complémentarité des interventions et la mobilisation de l'ensemble des acteurs ont été déterminantes dans la maîtrise de la situation.
Cette intervention illustre le travail d'anticipation et de coordination conduit par Madame le Maire et Olivier Leperchois, élu chargé de la sécurité, en lien avec les services municipaux et les différents partenaires.

Le plan communal de sauvegarde, c'est quoi?

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) organise la réponse de la commune face aux événements majeurs: incendies, inondations, accidents industriels ou phénomènes météorologiques exceptionnels.
Placée sous l'autorité du maire, son organisation mobilise les élus et les agents municipaux, notamment la police municipale, les services techniques et administratifs. Selon la situation, elle s'appuie également sur les services de secours, la gendarmerie et les partenaires institutionnels.
Cette année marque une évolution importante : pour la première fois, le PCS d'Aramon s'articule avec le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Cette coopération renforce la solidarité entre les communes grâce à la mutualisation des équipements et des moyens humains et techniques, pour mieux faire face collectivement aux situations d'urgence.

Quelques repères

Cambriolages

1 seul cambriolage recensé durant l'été

Vigilance citoyenne

Les habitants contribuent à la prévention grâce aux signalements.

Moyens renforcés

- Un nouveau véhicule en décembre
- De nouvelles caméras en commande

Priorités

- Contrôles de vitesse
- Surveillance des trottinettes et deux-roues
- Lutte contre les motocross en infraction

Une mobilisation collective pour la sécurité et la tranquillité publique.

ACTUALITÉS
du village

Massifs forestiers : prévenir les risques et préserver notre patrimoine naturel

La prévention des incendies et l'entretien des espaces naturels constituent des enjeux majeurs pour Aramon. Une mission qui repose sur la coopération entre les collectivités, les services spécialisés et les acteurs locaux.
La commune participe au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) des massifs du Gard Rhodanien, qui regroupe 31 communes autour d'une compétence spécifique : la défense des forêts contre les incendies (DFCI).
Au sein de cette structure, Jérôme Walter et Olivier Leperchois représentent la collectivité et défendent les besoins du territoire.
Leur mobilisation a notamment permis d'obtenir un budget destiné à l'entretien des massifs et des sentiers.
Ces interventions participent à la prévention du risque incendie, à l'entretien des accès et à la préservation du patrimoine naturel.
Une mobilisation qui associe les acteurs locaux
La société de chasse Saint-Hubert contribue également à l'entretien de la montagne, participant ainsi à la préservation de cet environnement partagé.
En parallèle, la commune poursuit ses actions de lutte contre la circulation motorisée non autorisée dans les massifs.
Une opération conjointe a notamment réuni la police municipale, la communauté de brigades de gendarmerie, l'Office national des forêts (ONF) et la police environnementale, en lien avec Madame le Maire, Olivier Leperchois et Jérôme Walter.
Ces interventions ont permis de lutter contre les comportements dangereux et les dégradations, avec notamment la verbalisation et la saisie de motocross circulant en infraction.
Préserver les massifs, c'est protéger à la fois un patrimoine naturel, les habitants et les usagers de ces espaces.





Elus, Police Municipale et ONF sont mobilisés pour la préservation des massifs

La biodiversité se préserve aussi sur le terrain : mobilisation contre la jussie à la lône d'Aramon



PC: Kuntheary SAR, EDF

Le lundi 28 septembre, la mobilisation était au rendez-vous sur la lône d'Aramon pour une journée placée sous le signe de la biodiversité et de la convivialité.Après un pique-nique partagé au soleil, une équipe motivée composée de 5 salariés du CEN, 4 salariés d'EDF (partenaire engagé à nos côtés), un élu de la commune et 4 bénévoles s'est retrouvée pour une belle après-midi d'action.
Le bilan de la journée ?

- Une grosse remorque remplie de jussie arrachée avec succès.
- Une ambiance chaleureuse et collaborative.
- Une méthode qui prouve son efficacité : la zone traitée l'année dernière était parfaitement propre cette année ! Preuve que le travail paie et que la persévérance permet de contenir cette espèce invasive.

Un grand merci à l'ensemble des participants, partenaires et bénévoles pour leur énergie et leur engagement en faveur de nos milieux aquatiques.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

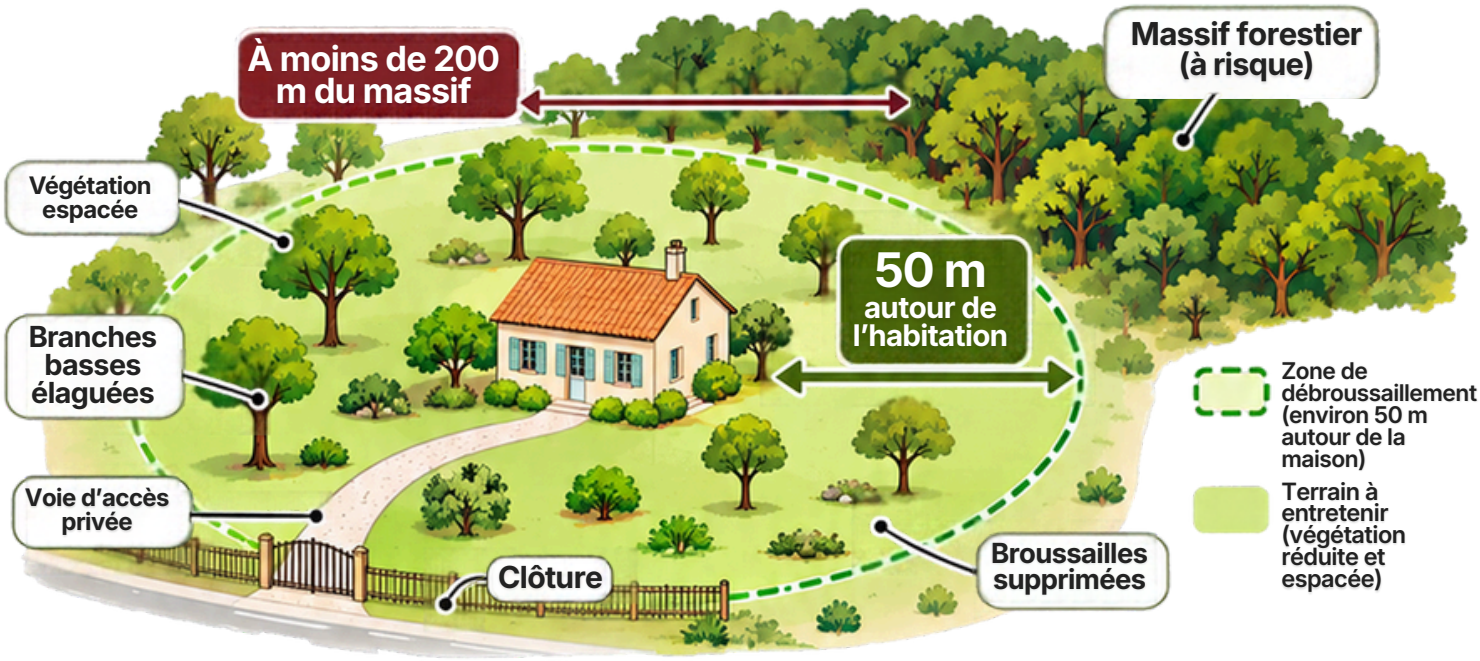

Pourquoi débroussailler



Dans les secteurs concernés, débroussailler limite la propagation des incendies et facilite l'intervention des secours.

Qui est concerné ?



Les constructions situées à moins de 200m des massifs à risque sont concernées. Le débroussaillement s'effectue généralement sur 50 m autour de l'habitation, selon les règles locales.

Les bons



Couper les herbes sèches, réduire les broussailles, élaguer les branches basses et espacer la végétation.

Quand intervenir ?

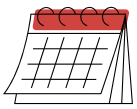

Privilégier l'automne et l'hiver pour les gros travaux, puis entretenir toute l'année.

HAIES ET BRANCHES : RESPECTER LA VOIE PUBLIQUE

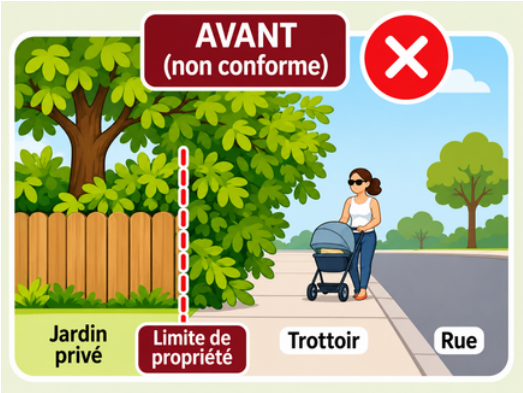

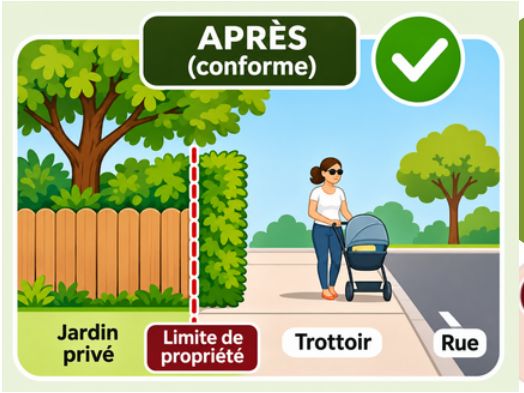

Les propriétaires doivent tailler les haies et branches de leurs plantations, élaguer les sur la voie publique. Le trottoir doit rester libre pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Une mise en demeure peut précéder des travaux réalisés aux frais du propriétaire.

Une obligation distincte des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) contre l'incendie.

ACTUALITÉS
du village

Travaux passage à niveau, route de Théziers

Depuis le 17 août, SNCF Réseau mène un important chantier de modernisation de la ligne ferroviaire entre Bourg-Saint-Andéol et Nîmes. Des travaux qui entraînent notamment la fermeture temporaire de plusieurs passages à niveau, dont celui de la route de Théziers à Aramon.
Engagé sur deux années, en 2026 et 2027, ce chantier prévoit le renouvellement de 160 kilomètres de voies ferrées. Au total, 450 agents sont mobilisés pour remplacer les rails, les traverses et le ballast (les pierres qui soutiennent les voies).
Pour mener à bien cette opération, SNCF Réseau utilise un impressionnant « train-usine », appelé « suite rapide », capable de renouveler près de 1 000 mètres de voie par jour.
Objectif : moderniser les infrastructures, améliorer la fiabilité du réseau et favoriser une mobilité ferroviaire plus durable.
Des fermetures temporaires de passages à niveau
Les travaux se déroulent du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.
La première phase, engagée le 17 août, doit s'achever le 18 décembre 2026, avant une reprise prévue le 4 janvier 2027.
À Aramon, le passage à niveau n° 47, situé route de Théziers, est totalement fermé à la circulation routière et piétonne du 12 novembre au 11 décembre 2026.
D'autres fermetures concernent les communes voisines :

- Théziers : PN 48 (Le Plan), du 9 novembre au 11 décembre, et PN 49 (RD 500), du 12 novembre au 11 décembre.

Des déviations routières sont mises en place et signalées sur le terrain. Les dates de fermeture restent susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du chantier.
La municipalité invite les automobilistes à anticiper leurs déplacements et remercie les habitants pour leur compréhension face aux perturbations occasionnées par ces travaux nécessaires à la modernisation du réseau ferroviaire.
Une question sur le chantier ?
SNCF Réseau : occitanie@reseau.sncf.fr

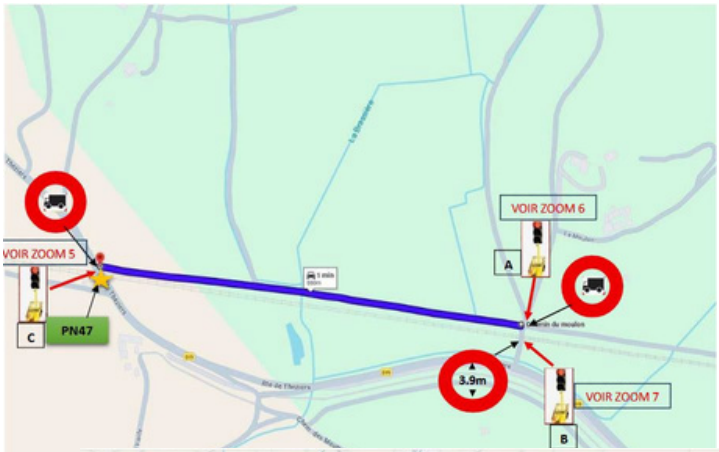

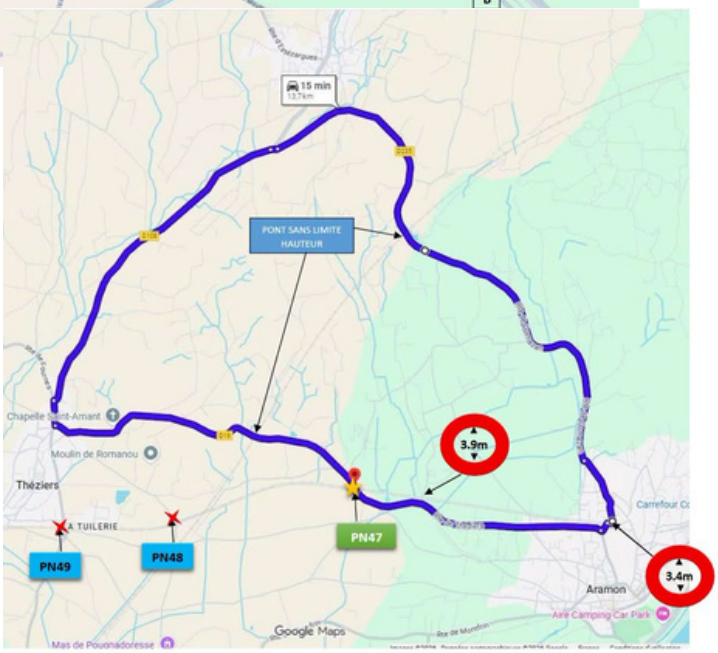

Rencontre avec le capitaine Romain Ramos, du SDIS 13



Madame le Maire, accompagnée d'Olivier Leperchois et d'Erick Eugène, a rencontré le capitaine Romain Ramos, nouveau commandant du centre de secours de la Montagnette.
Cette première prise de contact a permis d'échanger sur la coordination et la coopération entre les différents services de sécurité intervenant sur le territoire.
L'objectif commun : renforcer les liens entre les acteurs de terrain et favoriser une action concertée pour assurer la sécurité des Aramonaises et des Aramonais.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

Dix agents recenseurs recrutés pour cette mission de service public primordiale
Le recensement de la population aramonaise débutera le 21 janvier et se terminera le 20 février 2027
On ne le dira jamais assez : se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.
Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes :
Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...)
Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.
En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Dix agents recenseurs ont été recrutés par la commune pour cette mission de service public. Ils se présenteront chez
vous munis de leur carte officielle. Ils vous remettront la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papier à remplir et repasseront les récupérer à un moment convenu avec vous.
Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner ! Alors vous aussi, répondez par internet comme déjà 3,4 millions de personnes.

En savoir plus sur le recensement de la population 2027 du 21 janvier au 20 février 2027:
Auprès du coordonnateur communal Nathalie SAGNIER au 06 48 48 11 92 recensement@aramon.fr si vous êtes dans l'impossibilité de convenir d'un rendez-vous avec votre agent recenseur, une permanence sera tenue en mairie chaque samedi du 23 janvier au 20 février 2027 de 9h00 à 12h00 ou directement sur www.lerecensement-et-moi.fr



Vous venez de vous installer à Aramon ? Bienvenue dans notre commune ! Pour faciliter votre arrivée et découvrir les services, les équipements et les activités proposés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Nos équipes seront ravies de vous accueillir, de vous renseigner et de vous accompagner dans vos premières démarches. Au plaisir de vous rencontrer !

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

Pensez à vérifier votre situation électorale

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, la Ville d'Aramon invite les habitants à vérifier leur inscription sur les listes électorales ainsi que l'exactitude de leur adresse. L'élection présidentielle se déroulera en France le dimanche 18 avril 2027 pour le premier tour et le dimanche 2 mai 2027 pour le second tour.
Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site du ministère de l'intérieur « je m'inscris sur les listes électorales ».

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune.
Pour l'élection présidentielle de 2027, la date limite d'inscription est fixée au vendredi 12 mars 2027, dans le cas général.
Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site du ministère de l'intérieur « je m'inscris sur les listes électorales » ou en mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription, disponible en mairie.

ous avez déménagé ? Pensez à actualiser votre adresse.

La Ville d'Aramon constate actuellement un nombre important de retours de cartes électorales pour cause de mauvaise adresse ou d'adresse non actualisée.

Vous avez déménagé ? Pensez à actualiser votre adresse.

La Ville d'Aramon constate actuellement un nombre important de retours de cartes électorales pour cause de mauvaise adresse ou d'adresse non actualisée.
Afin de faciliter la distribution des prochaines cartes électorales et de préparer la refonte des cartes électorales, nous invitons les électeurs ayant déménagé ou dont les coordonnées ont changé à prendre contact avec la mairie afin de vérifier et, si nécessaire, mettre à jour leur situation électorale.
Cette démarche concerne également les personnes ayant déménagé au sein même de la commune d'Aramon.

Un réflexe simple
Avant le scrutin, chacun est invité à :

- **vérifier son inscription sur les listes électorales ;**
- **vérifier que son adresse est correctement enregistrée ;**
- **signaler tout changement d'adresse auprès de la mairie ;**

vérifier, le cas échéant, son bureau de vote.
Votre adresse est à jour : votre carte électorale pourra vous parvenir dans les meilleures conditions.

ACTUALITÉS
Médiathèque

Un club de lecture pour les jeunes lecteurs à la médiathèque !

Grande nouveauté en 2027 ! La médiathèque d'Aramon lance un club de lecture spécialement destiné aux enfants à partir de 6 ans. Un nouveau rendez-vous mensuel pour partager ses coups de cœur, échanger avec d'autres jeunes lecteurs et découvrir de nouveaux univers.
Romans, bandes dessinées, mangas, documentaires… Tous les genres sont les bienvenus ! L'idée est simple : venir parler d'un livre que l'on a aimé, donner son avis, écouter celui des autres et repartir avec de nouvelles envies de lecture.

Dans une ambiance conviviale, chacun pourra s'exprimer librement, faire découvrir ses ouvrages préférés et profiter des conseils de ses camarades. Une belle façon de développer le plaisir de lire, la curiosité et le goût du partage.

Premier rendez-vous : mercredi 24 février 2027 à 11 h,
à la médiathèque d'Aramon.

Alors, jeunes lecteurs, à vos livres ! Une nouvelle aventure littéraire vous attend !











Avec “Autour de la table” : la cantine devient aussi un lieu d'apprentissage



Atelier ARCIMBOLDO

Bien manger, découvrir de nouvelles saveurs, lutter contre le gaspillage et apprendre à consommer autrement : avec le projet « Autour de la table », la commune d'Aramon poursuit son engagement en faveur d'une restauration scolaire de qualité. Une démarche éducative qui associe les enfants, les familles, les équipes d'animation, les enseignants et les professionnels de la restauration.

À Aramon, la cantine ne se résume pas à ce qu'il y a dans l'assiette. C'est aussi un lieu de vie, de découverte et d'apprentissage. Depuis quinze ans, les équipes périscolaires et de restauration développent des actions pour sensibiliser les enfants à l'alimentation. Aujourd'hui, cette expérience prend une nouvelle dimension avec le projet « Autour de la table », qui rassemble les initiatives existantes autour d'une ambition commune : faire de la pause méridienne un véritable temps éducatif.

Une alimentation de qualité, au-delà des obligations

La restauration scolaire aramonaise dépasse les exigences de la loi EGAlim : 60 % de produits durables et de qualité, dont 40 % de bio, contre respectivement 50 % et 20 % imposés par la réglementation.

Engagée depuis quatre ans dans le Projet alimentaire territorial (PAT) de la Communauté de communes du Pont du Gard, la Ville favorise les circuits courts et les producteurs locaux. Elle vient également d'obtenir un agrément européen « Lait et fruits à l'école », accompagné d'une première subvention de 1 251,33 € et d'un second financement de 1 392,74 € prévu début 2027.

Une malle pédagogique pour cuisiner et découvrir

Parmi les nouveautés, une malle pédagogique « Cuisine », mobile et adaptée aux enfants, permettra d'organiser des ateliers avec ustensiles sécurisés, recettes illustrées et jeux éducatifs. Objectif : éveiller leur curiosité, développer leur autonomie et les sensibiliser à l'origine des produits et à l'hygiène.

Cette initiative associe équipes d'animation et de restauration, enseignants, familles, producteurs locaux et prestataire Terres de Cuisine.

Apprendre en s'amusant

Découvrir les légumes de saison, reconnaître les aliments avec ses sens, composer un petit-déjeuner équilibré ou adapter les portions à son appétit : les animations rendent les enfants acteurs de leur alimentation.

La lutte contre le gaspillage est également au programme. Avec « Faim de loup, faim d'oiseau », chacun apprend à évaluer sa faim. Tri, pesées alimentaires, compostage et récupération de l'eau complètent cette démarche.

Enfin, repas à thème, Semaine du goût, décorations réalisées par les enfants et déjeuners partagés avec les parents font de la cantine un véritable lieu de convivialité et de découverte.



À Aramon, on avait inventé…

l'Ordre de la Boisson !

Une mystérieuse inscription sur la façade de l'Hôtel de Posquières rappelle une histoire aussi insolite que savoureuse. En 1703, François de Posquières, coseigneur d'Aramon, fondait l'Ordre de la Boisson et de l'Étroite Observance. Une confrérie où la convivialité était érigée en art de vivre !





Issu d'une ancienne famille de la noblesse locale, François de Posquières était un personnage haut en couleur. Grand amateur de bonne chère et de bons vins, il avait une conception bien particulière de la vie en société : les plaisirs de la table devaient se partager dans la bonne humeur.

Une confrérie bachique et conviviale

C'est ainsi qu'en 1703, il réunit quelques amis autour d'un repas dans sa propriété de « La Ripaille » et imagina un ordre bachique, autrement d'une confrérie consacrée au vin et à la convivialité.

Mais derrière son nom solennel, l'Ordre de la Boisson et de l'Étroite Observance cultivait surtout l'humour et la fantaisie. Ses statuts encourageaient la bonne humeur et l'entraide, tout en interdisant notamment l'accès aux buveurs d'eau, aux ivrognes et aux sots ! L'objectif n'était donc pas de boire sans mesure, mais de célébrer le plaisir d'être ensemble.

Un rayonnement bien-au-delà d'Aramon

L'ordre connut un succès dépassant largement les frontières d'Aramon, essaimant jusqu'à l'étranger. François de Posquières s'éteignit en 1735, mais sa singulière création ne disparut pas complètement.

Une tradition perpétuée

En 1968, des vignerons des Costières du Gard décidèrent de faire renâtre cette confrérie, perpétuant ainsi, plus de deux siècles après sa création, l'esprit festif de son fondateur.



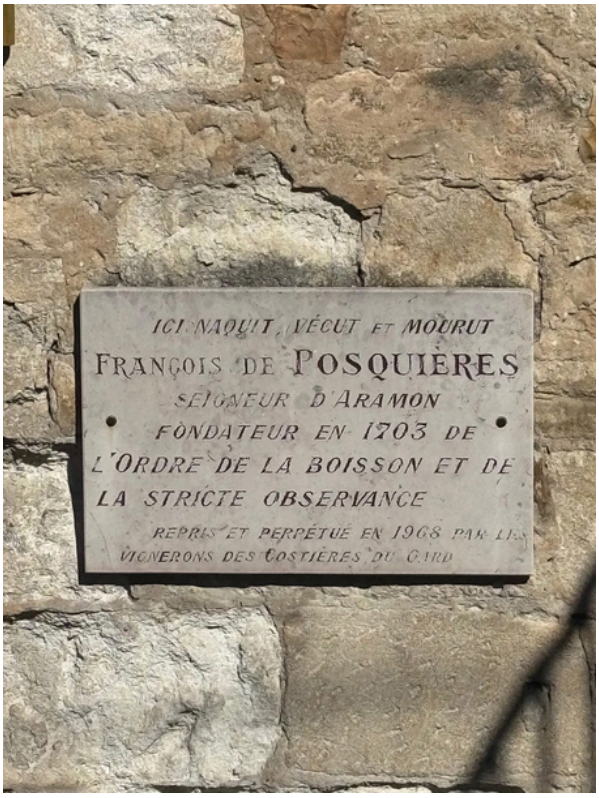

Le saviez-vous ?

En 1968, l'Ordre de la Boisson a repris vie sous l'impulsion des vignerons des Costières du Gard, preuve que, à Aramon, la convivialité ne date décidément pas d'hier !



SEMAINE DE LA MEMOIRE :

sur les traces du général Georges Vigan-Braquet, entre Résistance, transmission et histoire



À l'occasion de la Semaine de la mémoire, l'Histoire s'invite au cœur de la transmission. Cette semaine sera notamment consacrée à la mise à l'honneur du général Georges Vigan-Braquet, figure de la Résistance dans le Gard, ainsi qu'à la découverte des moyens de communication et des techniques de cryptage utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale.



Une programmation qui permettra de revenir sur une période déterminante de notre histoire, tout en sensibilisant les participants à l'importance de préserver et de transmettre la mémoire de celles et ceux qui se sont engagés pour la liberté.

Cette mise à l'honneur permettra également de souligner le travail historique du colonel Alain-Perken David, qui a consacré un ouvrage à cette figure militaire et résistante.

Intitulé Commandant Georges Vigan-Braquet : Le courage de choisir et de résister, 1942-1945, publié aux éditions de la Fenestrelle en 2024, son livre retrace le parcours de cet officier, la constitution du corps-franc des Ardennes et l'épopée de ces résistants devenus combattants de la Libération.

Les temps forts de cette Semaine de la mémoire :

Cette semaine de la mémoire vise particulièrement la jeunesse et les citoyens de demain. En effet le « Devoir de mémoire » constitue une obligation morale et collective qui permet de se souvenir d'événements tragiques du passé et de leurs victimes afin d'empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Ainsi, des ateliers seront proposés durant toute la semaine aux élèves de l'école élémentaire de troisième cycle des Paluns ainsi qu'aux élève de 4ème et 3ème du collège Henri PITOT.

Ainsi un atelier sera consacré aux télécommunications et aux techniques de cryptage utilisées pendant la Seconde Guerre mondiale et un autre atelier de sensibilisation au devoir de mémoire et aux différentes commémorations

Télécommunication & cryptage

Derrière les grandes opérations militaires et les actions de la Résistance se cachait une autre bataille, plus discrète, mais tout aussi essentielle : celle de l'information.

Transmettre un message sans être intercepté, communiquer à distance, protéger des renseignements stratégiques ou encore déchiffrer les communications ennemies constituaient des enjeux majeurs pour les armées et les réseaux de résistance.

En associant l'hommage au général Georges Vigan-Braquet, le travail historique du colonel Alain-Perken David et un atelier consacré aux télécommunications et au cryptage, cette Semaine de la mémoire propose plusieurs regards complémentaires sur la Seconde Guerre mondiale.

Devoir de mémoire

Elle rappelle que la mémoire ne se limite pas aux commémorations. Elle se construit aussi par la connaissance, la découverte, les échanges et la transmission entre les générations.

Se souvenir de Georges Vigan-Braquet et de ses compagnons, c'est rendre hommage à leur engagement. Comprendre les moyens de communication et les techniques de cryptage de l'époque, c'est découvrir une autre facette de cette guerre et mesurer l'importance du renseignement et de la transmission des informations.

Cette programmation aura lieu entre la fin janvier et début février à ARAMON en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes et différentes associations locales

Aramon Solidarités, votre nouvelle rubrique consacrée à l'action sociale de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : le cœur battant de la solidarité à Aramon
À l'échelle d'une commune, la solidarité n'est pas qu'un grand mot : c'est une action quotidienne, concrète et de proximité. C'est précisément le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un outil indispensable pour veiller sur chaque habitant et tisser un filet de sécurité pour les plus fragiles.
Qu'est-ce que c'est ?
Le CCAS est l'organisme qui pilote et met en œuvre la politique sociale de la ville d'Aramon. Sa mission première est d'être aux côtés des habitants pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien, faire face aux coups durs ou trouver une écoute bienveillante en cas de besoin.
Comment fonctionne-t-il ?
Pour être au plus près des réalités du terrain, le CCAS s'appuie sur une instance paritaire et engagée, réunissant des élus municipaux et des acteurs associatifs locaux incontournables.

- Présidence : Madame le Maire, Pascale PRAT, et sa vice-présidente, Isabel ORBEA.
- Collège des élus : Martine GRASSET (vice-présidente déléguée), Joseph CIPPOLINA, Marie-Charlotte SOLLER, Sherley CONSTANTIN et Serge GRAMOND.
- Collège associatif :
  - Madame DURAND (Club des Ainés) Madame LINON (A.P.R.E.S.) Madame LAURIER (Épicerie sociale du Secours Catholique) La représentante de l'UDAF Madame BUISSON et Monsieur AUVRAY (Croix-Rouge Rhône Argence) Monsieur PRONESTI (Banque Alimentaire)

Grâce à cette alliance étroite entre la municipalité et les réseaux associatifs, le CCAS bénéficie d'une vision globale et réactive des besoins de la population.
Nos missions au quotidien
L'action du CCAS s'articule autour de cinq grands piliers pour qu'aucun aramonais ne se sente isolé :

- Accompagner les habitants d'Aramon dans les moments charnières de leur vie.
- Favoriser l'accès aux droits pour que chaque citoyen puisse faire valoir ce qui lui est dû.
- Lutter contre l'isolement, en particulier auprès des aînés et des personnes vulnérables.
- Soutenir les plus fragiles face aux difficultés financières ou sociales passagères.
- Développer la solidarité locale, en fédérant les énergies et les bonnes volontés du territoire.

Le CCAS est avant tout un espace de dialogue, d'écoute et d'entraide. N'hésitez pas à pousser sa porte ou à vous rapprocher de la mairie pour en savoir plus sur les dispositifs d'aide existants.



✈️ **VOYAGE SENIORS**
Mont-Louis & Alsace
Cette année, les seniors aramonais ont découvert Mont-Louis, Font-Romeu et l'Andorre lors d'une semaine riche du 27 juin au 4 juillet, et d'autres ont découvert des richesses culturelles, gastronomiques et patrimoniales de l'Alsace durant une semaine en septembre.
L'année prochaine le voyage sur l'Ile d'Oléron a été pris d'assaut et l'UDCCAS a été obligé de trouver trois dates de départ ! Près d'une quarantaine d'Aramonais partiront à la découverte de la Charente Maritime et du Golfe de Gascogne.
🎄 **À VOS AGENDAS**
Distribution des colis de Noël des aînés
Le CCAS renouvelle sa traditionnelle distribution des colis de Noël à destination de nos aînés.
📦 Mercredi 16 décembre au matin
📦 Vendredi 18 décembre après-midi
✨ Nous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES votre service

À la communauté de communes, qui sont vos élus et quel est leur rôle ?

Six élus aramonais siègent au conseil communautaire et la Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG), dont trois exercent des responsabilités au sein du bureau communautaire.

Développement économique, tourisme, environnement, eau et assainissement ou aménagement au suivi du territoire, la CCPG intervient dans des domaines de la vie quotidienne, en complément de l'action des communes.

Le conseil communautaire vote le budget, définit les grandes orientations et se prononce sur les projets intercommunaux. À travers ses représentants, Aramon participe ainsi aux décisions qui façonnent l'avenir du territoire.













Trois élus investis dans des délégations intercommunales

Pascale Prat, première vice-présidente chargée des Finances

Maire d'Aramon, Pascal Prat participe à la définition des orientations du réseau, au suivi des finances, et à la préparation des investissements communautaires.

Marin Grasset, conseiller délégué à la Mutualisation, à l'Eau et à l'Assainissement collectif

Premier adjoint au maire, Marin Grasset intervient dans le partage des moyens et des services entre les communes. Il suit également les questions liées à la gestion de l'eau, à l'assainissement collectif et à l'entretien des réseaux.

Cécile Calamel, conseillère déléguée au Tourisme et à la Halte fluviale

Quatrième adjointe au maire, Cécile Calamel œuvre au développement touristique et aux enjeux liés à la halte fluviale. Des missions importantes pour l'attractivité d'Aramon, située en bord de Rhône et sur l'itinéraire de la ViaRhôna.

Six représentants pour porter la voix d'Aramon

Trois autres élus complètent cette représentation : Olivier Leperchois, cinquième adjoint au maire, Martine Grasset, huitième adjointe, et Serge Gramond, conseiller municipal de la minorité. Ils participent aux débats et aux votes du conseil communautaire, contribuant ainsi aux décisions prises à l'échelle du territoire.

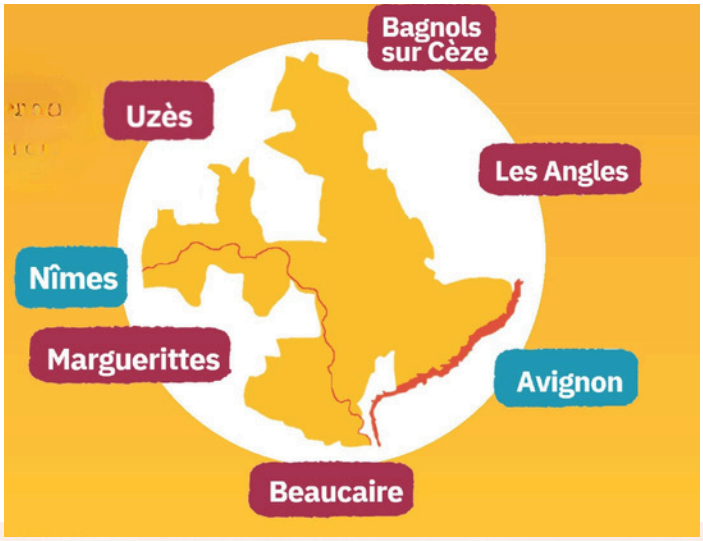

Transport solidaire : un coup de pouce pour vos déplacements !

Se rendre à un rendez-vous médical, effectuer des démarches administratives ou simplement se déplacer sur le territoire peut parfois être compliqué. Pour faciliter la mobilité des habitants rencontrant des difficultés, la CCPG propose un service de transport solidaire par taxi, à tarif réduit.

Les personnes de plus de 70 ans ainsi que les bénéficiaires de minima sociaux.

Zone 1 : Territoire de la CCPG : 4 € l'aller ou 7 € l'aller-retour.
Zone 2 : 15 € l'aller-retour.
Zone 3 : 20 € l'aller-retour.
www.cc-pontdugard.fr
21 bis, avenue du Pont du Gard 0 Remoulins.

Retirez un formulaire à l'accueil de la mairle ou sur le site de la CCPG, complétez-le et fournissez les justifiants demandés.
Une participation de 2 € est demandée lors de l'inscription et une carte d'adhérent est délivrée.

Par téléphone au 01 66 37 65 82, au moins 7 jours à l'avance (du lundi au jeudi, de 14 h à 16 h).
En dehors de ces horaires, laissez un message.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Ils font vivre notre village au quotidien.

Thierry et Maxime Moureau : le gland de chêne, une affaire de famille !

Et si l'avenir de notre alimentation se trouvait au pied des chênes ? À Aramon, Thierry et Maxime Moureau, père et fils, ont fait le pari de transformer les glands en farine. Une initiative originale et première en France qui remet au goût du jour une tradition alimentaire millénaire, tout en valorisant les ressources naturelles de notre territoire.

Avec leur entreprise familiale et leur marque « Les Produits de mon Jardin », les deux Aramonais ont choisi de redonner ses lettres de noblesse à un fruit quelque peu oublié de nos assiettes : le gland de chêne.

Leur spécialité ? Une farine naturellement sans gluten, qui peut entrer dans la composition de pains, biscuits, gâteaux et autres préparations culinaires. Une alternative originale aux farines traditionnelles, notamment pour les personnes qui souhaitent diversifier leur alimentation.

De novembre à janvier, Thierry et Maxime récoltent localement les glands d'une variété particulière de chêne vert, le Quercus ilex rotundifolia. Une production saisonnière qui privilégie les ressources naturelles locales, les circuits courts et le respect de l'environnement.

Une pratique vieille de plusieurs millénaires

Si l'idée peut surprendre, manger des glands n'a pourtant rien de nouveau ! Cette pratique porte même un nom : la balanophagie. Les glands occupaient une place importante dans l'alimentation de certaines populations amérindiennes. Leur consommation est également attestée depuis la Préhistoire au Proche-Orient et dans le bassin méditerranéen.

Aujourd'hui encore, ils entrent dans différentes traditions culinaires à travers le monde : semoules en Afrique du Nord, gelées en Corée ou encore préparations boulangères et pâtissières.

Une démarche locale et responsable

Au-delà du produit, Thierry et Maxime Moureau défendent une conviction : les ressources naturelles qui nous entourent méritent d'être mieux connues et valorisées. Leur activité s'inscrit ainsi dans une démarche de production locale, de préservation de la biodiversité et de sensibilisation à une alimentation plus diversifiée.

Avec « Les Produits de mon Jardin », père et fils démontrent qu'il n'est pas toujours nécessaire d'aller chercher bien loin pour innover. Ils seront présents au Marché de Noël des commerçants d'Aramon.

Thierry Mourreau recherche des glands de chêne et propose de les acheter.
Vous possédez des chênes sur votre terrain ou dans votre propriété ? N'hésitez pas à le contacter pour obtenir davantage d'informations !
📧 Contact : plithos30@gmail.





Distillerie LÔNE : cinq médailles pour un savoir-faire aramonais !

Cinq gins présentés, cinq médailles remportées ! La Distillerie LÔNE, implantée à Aramon et portée par Thomas Falinower, s'est distinguée lors des French Drinks Awards 2026, un concours qui récompense l'excellence des spiritueux. Une belle reconnaissance pour cette entreprise locale et son savoir-faire artisanal.

C'est à Paris que les résultats des French Drinks Awards 2026 ont été dévoilés, Une soirée particulièrement réussie pour Thomas Falinower, artisan distillateur à la tête de LÔNE, qui est reparti avec pas moins de cinq distinctions.

Trois médailles d'or ont récompensé les gins LÔNE Classic, LÔNE Gin de Noël et LÔNE Costa Sul. Le LÔNE Summertime a décroché une médaille d'argent, tandis que le LÔNE Primavera s'est vu attribuer une médaille de bronze.

Un palmarès remarquable, d'autant que les spiritueux étaient dégustés à l'aveugle par un jury de 24 professionnels français, parmi lesquels des journalistes spécialisés, des cavistes indépendants, des maîtres de chais et des consultants. Une évaluation exigeante, qui donne toute leur valeur à ces distinctions.

Une belle vitrine pour l'artisanat local

Avec cinq médailles pour cinq références présentées, l'entreprise aramonaise démontre que le savoir-faire artisanal local peut trouver sa place parmi les belles signatures françaises du secteur. Une réussite entrepreneuriale qui contribue aussi au rayonnement d'Aramon, en portant le nom de la commune bien au-delà de ses frontières. Félicitations à Thomas Falinower et à la Distillerie LÔNE pour cette belle moisson de médailles !





RETOUR SUR
LA FOIRE SAINT MARTIN

Tradition, couleurs, musique et savoir-faire : la Foire Saint-Martin a une nouvelle fois animé le village, dans une ambiance chaleureuse et festive.

La Foire Saint-Martin a fait battre le cœur d'Aramon le 11 novembre. Tout au long de la journée, les rues du village ont vibré au rythme du grand défilé, des animations et des démonstrations de savoir-faire, mêlant traditions provençales, costumes d'époque et métiers anciens.
Tambours, musiciens, danseurs, cavaliers et enfants en costume ont offert un spectacle haut en couleur, salué par un public nombreux et enthousiaste.
Artisans, producteurs et associations locales étaient également au rendez-vous pour faire découvrir leurs créations et partager leur passion.





























MERCI AUX ACTEURS DE LA FOIRE

La commune adresse ses remerciements aux bénévoles, associations, artisans, exposants et services municipaux pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la tradition.

Ecole de Musique

Les Petites Mains Symphoniques feront étape à Aramon

C'est une belle reconnaissance pour l'école de musique et, plus largement, pour la vie culturelle aramonaise. Le 17 janvier prochain, l'Ecole de musique d'Aramon accueillera les auditions des Petites Mains Symphoniques, un dispositif national qui accompagne depuis 2007 de jeunes musiciens et leur offre la possibilité de vivre des expériences artistiques hors du commun.

Depuis sa création, près de 10 000 jeunes ont participé à l'aventure. Les musiciens sélectionnés ont ensuite l'occasion de se produire dans des lieux prestigieux, en France comme à l'étranger, des Invalides à Paris jusqu'aux États-Unis ou à la Chine, en passant notamment par des événements liés aux Nations unies.

Après le Conservatoire d'Alès l'an dernier, c'est donc l'Ecole de Musique qui a été retenue pour accueillir les auditions dans le Gard. Une sélection qui vient saluer le travail mené par l'école de musique et sa volonté de développer des projets ouverts sur l'extérieur.

Les auditions devraient se dérouler sur trois journées au cours du mois de janvier, les dates restant à préciser. Elles seront ouvertes aux jeunes musiciens jusqu'à 20 ans, qu'ils soient ou non élèves d'une école de musique. Tous les instruments pourront être représentés et toutes les esthétiques musicales seront les bienvenues : classique, jazz, pop… Une ouverture qui devrait attirer des candidats bien au-là d'Aramon, notamment du Gard et du bassin avignonnais.

Les frais d'inscription, fixés à 30 euros par l'association Les Petites Mains Symphoniques, ne seront pas perçus par l'école.

Au-delà de l'événement, accueillir ces auditions constitue un joli coup de projecteur sur l'enseignement musical à Aramon. Et surtout une formidable opportunité pour de jeunes musiciens de tenter leur chance et, peut-être, de rejoindre à leur tour cette aventure musicale.





OCPA

L'OCPA vous propose un spectacle vocal avec "L'Estaca"

L'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon (OCPA) organise un spectacle vocal « l'Estaca » le samedi 07 février 2027 à 15 h salle des fêtes Eugène Lacroix Aramon Prix de la place : 7€. Durée : 1h20, sans entracte. Un goûter sera offert à l'issue du spectacle.

Le spectacle vocal L'Estaca réunit quatre chanteurs professionnels du Chœur de l'Opéra d'Avignon, accompagnés d'un récitant et d'un guitariste, pour un voyage musical à travers les traditions basques, corses, syriennes et provençales. Guidé par un texte en français qui sert de fil conducteur – « l'estaca », le lien –, le concert prend la forme d'un conte musical où les voix et les cordes tissent une chaîne d'amitié entre des cultures unies par le goût du chant et de la poésie. Au fil de ce parcours sensible, le public est invité à s'éloigner vers d'autres horizons… avant de revenir au port d'attache.

Soleil sur les Cahiers

SOCa - Soleil sur les Cahiers : une aventure qui continue !



Depuis sa création en février dernier, l'association SOCa – Soleil sur les Cahiers poursuit son engagement auprès de deux écoles du Sine-Saloum, au Sénégal : Saint-Michel à Mbissel et Notre-Dame des Îles à Mar Lodj.
Le 14 octobre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Pour SOCa aussi, la rentrée est synonyme de nouveaux projets et d'espoir !
Notre participation au Forum des Associations a permis de mieux faire connaître notre jeune association et de faire de belles rencontres. Nous tenons à remercier chaleureusement nos nouveaux adhérents, nos donateurs et toutes les personnes qui nous encouragent et nous accompagnent. Chaque geste compte et nous donne l'énergie de poursuivre cette aventure, même si les moyens restent modestes.
Ces derniers mois, différentes collectes de livres, de jeux, de matériel scolaire et pédagogique ont permis de remplir progressivement nos tonneaux, qui prendront dès que possible la direction du Sénégal.
Sur place, les besoins restent nombreux. SOCa a participé au financement de la rénovation des tableaux à craie à l'école Notre-Dame des Îles de Mar Lodj. Nous avons reçu les devis et espérons également pouvoir contribuer à la rénovation de la classe de maternelle à Saint-Michel et à l'électrification de l'école de Mar Lodj rapidement.
Autant de projets concrets qui avancent pas à pas, grâce aux liens tissés depuis plusieurs années avec les équipes éducatives et les habitants.
Et pour faire vivre cette belle aventure ici aussi, rendez-vous le 10 avril 2027 à Aramon pour une soirée autour de la cuisine sénégalaise, placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité !
Petit à petit, projet après projet, les choses avancent. Et c'est ainsi que les grandes histoires commencent.

Les Enfants d'Aramon

Les Enfants d'Aramon, gardiens des traditions provençales

A l'accoutumée, au fil du calendrier et durant notamment les périodes estivales, comme le faisaient les parents et aïeuls, le groupe folklorique « Les Enfants d'Aramon », s'emploie à perpétuer les traditions et la culture provençale lors de diverses fêtes, manifestations et cérémonies.
Par exemple, le concours de Farandole à Chateaurenard avec une deuxième place en catégorie adulte ; la messe provençale et défilé à Alès pour la Féria ; La procession de la St Baume à Lirac ; la fête des Plantes au Château d'Aramon ; les fêtes de la St Jean à Aramon ; le défilé d'ouverture des Fêtes de la Madeleine à Beaucaire ; le défilé à l'ancienne à Uzès durant la fête.....
Mais aussi, le dimanche 26 juillet, le groupe folklorique a eu l'immense fierté de voir l'une de ses jeunes membres, Cassandra Lamouroux franchir le cap symbolique en quittant le costume de Mireille pour revêtir le costume de l'Arlésienne et arborer le fameux ruban lors de la Fèsto Vierginenco aux Saintes Maries de la Mer organisée par la Nacioun Gardiano.
Créée en 1903 par Frédéric Mistral, la Fèsto Vierginenco demeure l'un des rendez-vous culturel et identitaires les plus vibrants de la Provence.
Cassandra a vécu ce grand moment de transmission aux côtés de sa marraine Justine Lopez, qui l'a guidée et soutenue tout au long de cette inoubliable journée.
Pour le groupe Les Enfants d'Aramon, voir Cassandra porter le costume au milieu de ces 72 postulantes témoigne de la vitalité des traditions camarguaises et provençales chez les jeunes générations. Un magnifique souvenir gravé dans les cœurs pour Cassandra et sa marraine Justine !
Pour la saison 2026/2027, le groupe a repris ses activités tous les samedis à la maison des Associations, salle du 2ième étage à partir de 10h00 (jeune âge, adolescents, adultes/ danses de salon, de baléti, danses techniques...)
Venez nous rejoindre pour partager des moments de danses et de convivialités.
Contact : 06 71 76 04 01 ou 06 03 11 78 29





ASSOCIATIONS
Sport

Reprise de la saison tennistique





Tennis Club

La saison tennistique 2026-2027 a démarré au Tennis Club Aramon avec la reprise des cours le 7 septembre 2026 après une journée « portes ouvertes » le 5 septembre 2026 qui a permis à de nombreux jeunes et adultes de venir tester le tennis. Des essais sont encore possibles. Aussi n'hésitez pas à venir nous retrouver au club.

Le pickleball a également repris le 9 septembre 2026 avec un terrain de compétition tout neuf et un terrain d'entraînement. Désormais 2 séances sont disponibles : le mercredi soir et le vendredi soir. Si vous n'avez pas pu venir à la journée mondiale du pickleball le samedi 10 octobre 2026, n'hésitez pas à venir essayer ce sport très accessible et ludique. Le club fournit le matériel nécessaire (voir photos). Coût à l'année pour les extérieurs : 60€ licence FFT comprise. Gratuit pour les membres du Club.

Les compétitions ont repris le 26 septembre 2026 avec le +40 ans hommes et femmes et la Coupe Bleue. Ces matchs ont lieu le weekend soit au Tennis Club Aramon, soit à l'extérieur.

Les tournois ont également repris avec, pour la 2ème année consécutive, un Tournoi Multi-Chances Dames de classements 30/1 à 15/4 du 18 au 20 septembre 2026. Il sera suivi du 29 octobre au 1er novembre 2026 d'un Tournoi Multi-Chances pour les Messieurs de classements 30/1 à 15/4. Vous êtes cordialement invités à venir voir les matchs.

Bonne saison à tous.

Le Tennis Club Aramon

tc-aramon@orange.fr

Courir à Aramon

Le Trail du Calvaire : même parcours, mais à l'envers !

Le dimanche 10 janvier 2027, l'association Courir à Aramon vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition du Trail du Calvaire !

Au programme : un trail de 15 km et 500 m de dénivelé positif, ainsi qu'une marche de 8 km et 150 m de dénivelé positif. Il y en aura pour tous les mollets !

Petite nouveauté cette année : le parcours sera le même que l'an dernier, mais en sens inverse ! Alors, sera-t-il plus facile ou plus corsé dans cette configuration ? Les montées sembleront-elles plus raides et les descentes plus joueuses ? Pour le savoir, une seule solution : venir essayer !

Que vous soyez coureur chevronné ou amateur de belles balades, venez partager un moment sportif et convivial sur les chemins d'Aramon. L'objectif : se faire plaisir, profiter des paysages et commencer l'année du bon pied !

Départ à 9 h 30, salle Eugène-Lacroix à Aramon.

Alors, prêts à prendre le même chemin… dans l'autre sens ? On vous attend nombreux et de bonne humeur !

Inscriptions sur Run Evasion Chrono. Renseignements : courir.aramon@gmail.com



Anniversaire

Les aînés d'Aramon fêtent leurs 50 ans !

50 ans

Un demi-siècle de sourires, de rencontres, de parties de belote, de repas animés et surtout d'amitiés. Cette année, l'association Les Aînés d'Aramon souffle ses 50 bougies ! Un bel anniversaire pour une association qui occupe depuis toujours une place particulière dans le cœur et la vie du village.













Cinquante ans, cela en fait des souvenirs ! Depuis sa création en 1976, sous le nom de Club du 3° âge « Vivre pour tous », l'association a vu passer des générations d'Aramonais, nouer des amitiés, partager des fous rires et construire, année après année, une belle histoire collective.

Au fil du temps, plusieurs présidents se sont succédé, parmi lesquels Marguerite MOUREAU – Aline FIRMIN – Joseph FIRMIN – Émile DEJARDIN – Jean ESCUDIER – Renée DELBECQ – Marie Louise COTILLON jusqu'à Jeannine DURAND qui a repris le flambeau. Chacun y a apporté sa propre patte, des agendas bien remplis, entre voyages, loisirs, partagé une même envie : faire de l'association un lieu où l'on se retrouve avec plaisir, où l'on échange et où personne ne reste de côté.

Les années passent, le plaisir de se retrouver reste !

Bien sûr, en cinquante ans, les habitudes ont changé. Les retraités d'aujourd'hui ne ressemblent plus tout à ceux d'hier. Beaucoup de jeunes seniors ont des agendas bien remplis, entre voyages, loisirs, partagé et activités diverses. L'association s'adapte à ces nouvelles façons de vivre la retraite, sans perdre ce qui fait son charme.

Repas convivaux, lotos, doubles loto, concours de belote... Les occasions ne manquent pas pour se réunir, échanger quelques nouvelles, plaisanter et passer un bon moment. Et si l'on vient pour jouer ou partager un repas, on revient surtout pour les autres !

Une belle histoire humaine qui continue

Car c'est bien là toute la richesse des Aînés d'Aramon. Derrière les activités, il y a des visages familiales, des amitiés qui durent, des attentions et cette solidarité discrète qui fait tant de bien.

Il y a aussi les bénévoles, toujours présents pour organiser, préparer, accueillir et faire en sorte que chacun trouve sa place. Sans leur disponibilité et leur enthousiasme, rien de tout cela ne serait possible.

Pour célébrer son anniversaire , l'association propose un repas le samedi 12 décembre

Cinquante ans après sa naissance, l'association reste fidèle à sa plus belle mission : créer du lien et partager le bonheur d'être ensemble.

Alors, joyeux anniversaire aux Aînés d'Aramon ! Et surtout, encore de très belles années de rencontres, de rires et de souvenirs à construire. Il n'y a pas d'âge pour profiter des bons moments de la vie !

OCPA
Sentier Botanique

Un nouveau sentier pour découvrir les trésors de la garrigue



Le 15 octobre, l'OCPA a eu le plaisir d'inaugurer le sentier botanique d'Aramon. Les partenaires financiers étaient présents, et cette rencontre a permis de remercier chaleureusement la mairie d'Aramon, la CCPG, Sanofi, la CNR, Rijk Zwaan et le Crédit Agricole Languedoc, dont le soutien a rendu possible la création de ce nouvel espace de découverte.
Les bénévoles du groupe Capitelles de l'OCPA ont œuvré avec détermination pour mener à bien ce projet initié en 2024. Le sentier botanique vient compléter l'offre du sentier des capitelles et invite les visiteurs à explorer la flore et la faune de la garrigue aramonaise.
Deux itinéraires sont proposés :
·un circuit court de 600 m,
·un parcours complet de 2 800 m, passant par la table d'orientation.
Tout au long du chemin, des panneaux d'information présentent les plantes caractéristiques de la garrigue ainsi que la faune locale. Vingt-et-un pupitres, installés au pied de chaque espèce végétale, détaillent leurs principales caractéristiques et comportent une photographie pour faciliter l'identification.
L'accès au sentier se fait par le chemin de Sainte-Suzanne, depuis le parking. Pour le parcours complet, prévoir 1 h à 1 h 30 de marche.
Au printemps 2027, l'OCPA prévoit une inauguration festive du sentier botanique pour les aramonais et amateurs de randonnées.

Comité des Garrigues d'Aramon

Agir aujourd'hui pour préserver notre demain

Le samedi 26 septembre, l'association a organisé « Nettoyons les abords d'Aramon », dans le cadre de l'opération « Nettoyons la Nature »des magasins E.Leclerc. Des habitants se sont retrouvés dès 9 heures au parking du collège pour une matinée citoyenne consacrée au ramassage des déchets aux abords de du village. Une action concrète, mais aussi un moment de sensibilisation à la nécessité de préserver nos paysages et notre environnement.
Les déchets collectés ont été regroupés devant le collège et leur prise en charge a été assurée par le SMICTOM. Au-delà du geste concret de ramassage, cette action avait également pour objectif de rappeler que la protection de notre environnement passe par l'attention que nous portons quotidiennement à nos espaces de vie.
Le dimanche 20 septembre, le Comité proposait également une lecture de L'Homme qui plantait des arbres de Jean Giono, dans la cour du château d'Aramon. Ce récit, qui raconte comment un homme transforme patiemment un territoire dégradé en un espace vivant, fait particulièrement écho aux valeurs de l'association : protéger le vivant et transmettre un territoire préservé aux générations futures.
« Agir aujourd'hui pour préserver notre demain » : le Comité défend le droit à un environnement préservé et à l'habitabilité de notre territoire.
Le Comité est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent participer à la préservation et à la valorisation des garrigues, des paysages et du patrimoine naturel; comitedesgarriguesaramon@gmail.com
Notre page Facebook : Comité des Garrigues Aramon





Trophée de l'Avenir

Kélian Manco, un Aramonais au sommet de la course camarguaise !



À seulement 21 ans, Kelian Manco a décroché le prestigieux Trophée de l'Avenir 2026. Une belle consécration pour ce jeune raseteur aramonais, qui s'est distingué tout au long de la saison par son talent, sa détermination et son engagement dans les arènes.

Le 4 octobre dernier, dans les arènes de Châteaurenard, Kelian Manco a été sacré champion de France de l'Avenir, au terme d'une saison exceptionnelle. Pour sa première participation à cette compétition, il s'est imposé avec une avance de près de 300 points sur son poursuivant, confirmant sa place parmi les grands espoirs de la course camarguaise.

Passionné par les traditions taurines depuis son enfance, Kelian a fait ses premières armes à l'école taurine de Saint-Rémy-de-Provence, qu'il a intégrée en 2023, avant de rejoindre les courses de Ligue en 2025. Une ascension rapide, fruit d'un travail exigeant et d'une passion sans faille pour la bouvine.

Dans les pistes, le jeune raseteur se distingue par son audace, sa technique et sa capacité à affronter les taureaux avec sang-froid. Des qualités qui lui ont permis de s'imposer face à une concurrence particulièrement relevée.

Cette victoire fait la fierté d'Aramon, commune profondément attachée à ses traditions camarguaises. Elle illustre aussi la vitalité d'une nouvelle génération de raseteurs qui contribue à faire vivre et rayonner la culture taurine.

La municipalité adresse ses chaleureuses félicitations à Kelian Manco pour ce magnifique titre et lui souhaite une longue et belle carrière dans les arènes du Sud.

Club Taurin

Les prochaines manifestations du Club Taurin

Après une saison 2026 riche en manifestations et en réussites, le Club Taurin Aramonais vous propose trois nouveaux rendez-vous dans les prochains mois et compte une nouvelle fois sur votre présence et votre soutien.

Loto hivernal

📅 Dimanche 27 décembre 2026 à 15h

📍 Salle Eugène Lacroix à Aramon

Le traditionnel loto hivernal du Club Taurin Aramonais sera de retour avec plus de 2 500 € de lots à gagner.

Sortie en Camargue & Présentation de la saison 2027

📅 Samedi 20 février 2027

Le Club Taurin Aramonais proposera une journée complète dans une manade en Camargue, suivie de la soirée de présentation officielle de la saison 2027.

Pour suivre toute l'actualité du Club Taurin Aramonais, rendez-vous sur nos réseaux sociaux : Club Taurin Aramonais ou sur notre site internet : clubtaurinaramonais.fr.

Contact : 06 02 35 50 29



TRIBUNES LIBRES

Anticiper, investir, agir : une gestion responsable au service d'Aramon

Gérer une commune, c'est faire des choix. Mais c'est surtout avoir une vision, anticiper les besoins et préparer l'avenir sans compromettre les finances publiques. C'est cette exigence de responsabilité qui guide notre action.

Le renouvellement de l'éclairage public en est une illustration concrète. D'ici janvier 2027, le remplacement des anciens luminaires par des LED sera achevé. Moins énergivores, plus durables et mieux orientés, ces équipements permettront de réduire la consommation électrique de 50 à 70 %, tout en limitant les coûts d'entretien et la pollution lumineuse.

Surtout, ce chantier repose sur un principe essentiel : les économies réalisées financent les investissements. Les gains obtenus sur la consommation et la maintenance sont réinvestis dans la modernisation du réseau. Aucun emprunt ni aucune augmentation de la fiscalité n'auront été nécessaires pour mener cette opération.

Notre volonté est également de préserver la sécurité et la tranquillité des habitants.

Plutôt qu'une extinction totale de l'éclairage nocturne, nous privilégions une réduction de son intensité sur certaines plages horaires, qui pourraient s'étendre de 23 h à 5 h. Une démarche conciliant sobriété énergétique, sécurité et qualité de vie.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous souhaitons désormais inscrire les investissements communaux dans une véritable stratégie de long terme, grâce à la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Notre conviction est simple : une commune ne doit pas seulement réagir aux urgences, elle doit savoir les anticiper. Entretien des bâtiments, modernisation des équipements, travaux structurants : ces projets doivent s'inscrire dans une programmation cohérente, et non dépendre des seuls imprévus.

Le PPI permettra de définir les priorités, d'étaler les dépenses sur plusieurs exercices, d'anticiper les demandes de subventions et de planifier les financements nécessaires. Il donnera également aux services municipaux une feuille de route claire pour organiser leur travail et lancer les marchés publics au moment opportun.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous souhaitons désormais inscrire les investissements communaux dans une véritable stratégie de long terme, grâce à la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

L'ensemble de notre groupe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe de la joie, du partage et de la convivialité.

Que ces moments précieux auprès de vos proches vous apportent bonheur, douceur et sérénité.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette fin d'année et vous souhaitons une nouvelle année riche en projets, en réussites et en belles rencontres.

Aramon, un avenir à partager. La majorité municipale,

Chers Aramonaises, chers Aramonais,

Notre commune ,en ce dernier trimestre de l' année 2026 a été animée par de nombreuses festivités ! Traditionnelles, culturelles,environnementales,sportives, ces animations ont connu un vif succès qui témoigne d'une grande vitalité et richesse associative portée par des citoyens engagés.Nous les en remercions.

Malgré un contexte national social et politique compliqué, nous espérons que la démocratie triomphe et offre un avenir désirable pour toutes et tous.

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement une trêve. Nous souhaitons qu' elles soient un temps de festivités où s'invitent la convivialité,la fraternité et l'amitié .

Ci-dessous , les questions posées par les élus de la minorité au dernier Conseil Municipal en septembre.

1ere question . Concernant l'arrivée éventuelle de médecins juniors,où en sommes nous?

2e question.Peut-on avoir les résultats du sondage organisé par la municipalité à propos du changement de nom du journal municipal : le "Tambourin" devenu "Aramon entre Rhône et Garrigues"?3e question . Qu'en est-il de la finalisation des travaux de sonorisation dans l'église St Pancrace? Qu'en est-il de la finalisation des travaux dans les chapelles Nord?

4e question.Concernant les travaux de sécurisation de la porte entre Choisity et le cours Mirabeau, situé sur l'ancien chemin de ronde,qu'a-t-il été décidé en accord avec les ABF?

Lors du prochain Conseil municipal du 24 Novembre, (NB les séances du Conseil municipal sont publiques) certaines de ces questions n'ayant pas obtenu de réponse en Septembre seront reformulées en particulier la question sur les médecins juniors. 35 médecins juniors ont été affectés dans le Gard mais pas à Aramon. Pour accueillir au moins un médecin sénior, maître de stage, susceptible d'encadrer un ou deux docteurs juniors, il a été question lors de la dernière campagne électorale municipale, de construire ou d'aménager une maison médicale. Le site Cegelec, chemin des amandiers a été par exemple évoqué. Sur ce site les travaux ont commencé...Est-ce qu'une maison de santé est prévue sur ce site?

Nonobstant, une nouvelle question sera posée à propos de la protection du risque incendie dans nos Garrigues .Cette protection a un coût pour la collectivité, mais ce coût est bien inférieur à celui généré par un incendie hors de contrôle comme ceux qui ont sévi dans d'autres régions. Rappelons que notre massif forestier est exposé à un aléa incendie fort à très fort.

Aramon, Alternative Citoyenne : les élus de la minorité, Catherine Rieux, Jean Marc Dubief,Serge Gramond.

ARAMON

Entre Rhône et Garrigue



LOTOS 2026 - 2027



DATE	ASSOCIATION	LIEU	HEURE
DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026	GHAR HANDBALL	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2026	Lotos des bars (à confirmer)	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2026	CROIX ROUGE FRANÇAISE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 2026	CLUB TAURIN ARAMONAIS	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
VENDREDI 1ER JANVIER 2027	Lotos des bars (à confirmer)	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
VENDREDI 15 JANVIER 2027 : VŒUX À LA POPULATION			
SAMEDI 16 JANVIER 2027	LEA – LES ÉCOLES D'ARAMON	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 17 JANVIER 2027	LES AMIS DE LA SAINT MARTIN	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 23 JANVIER 2027	CLUB DES AÎNÉS	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 24 JANVIER 2027	CLASSE D'ANTAN	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 30 JANVIER 2027	TEMPS DANSE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 31 JANVIER 2027	FNACA	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 14 FÉVRIER 2027	CROIX ROUGE FRANÇAISE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 21 FÉVRIER 2027	TOTAL SPORT MÉDIA	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 28 FEVRIER 2027	ARAMON CHŒUR	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 6 MARS 2027	CLUB DES AÎNÉS	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 7 MARS 2027	LOU OAI ARAMONAIS	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 13 MARS 2027	ÉCOLE DE MUSIQUE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 14 MARS 2027	LES AMIS DE ST PANCRACE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
SAMEDI 20 MARS 2027	FNACA	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 21 MARS 2027	ETRIER ARAMOUNEN	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 4 AVRIL 2027	SUMMER VINTAGE	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
ÉLECTIONS PRESIDENTIELLES FERMETURE DU 15 AVRIL 2027 AU 3 MAI 2027			
DIMANCHE 20 JUIN 2027	UCAA (SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS)	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00
DIMANCHE 15 AOÛT 2027	FNACA	Salle des fêtes Eugène LACROIX	15H00

Ils font vivre Aramon

Commerçants, artisans et professionnels libérales

Vous êtes commerçant, artisan ou professionnel libéral à Aramon ? Profitez gratuitement d'un espace publicitaire dans votre magazine municipal ! Envoyez votre encart prêt à publier, accompagné de votre numéro de SIRET, à communication@aramon.fr.

Moulin et Jardins du Mas Cardelle
ARAMON
www.moulin-mas-cardelle.fr

CARROSSERIE Paradis
PEINTURE AUTO-MOTO
07.83.39.86.63
260 Rue Emile Jamais , 30390 Aramon
carrosserie.paradis@gmail.com

Cabinet pluridisciplinaire
Respire
Ostéopathie - Sophrologie Hypnose
Kinésiologie - Réflexes Archaïques
Magnétisme - Nutrithérapie
Énergétique chinoise traditionnelle
Constellations Familiales
2 boulevard Mirabeau, Aramon

Ostéopathie,
Coralie GAUTHIER : 06 70 70 57 53
Sophrologie & Hypnose
Véronique DANIEL : 06 23 27 56 19
Kinésiologie et Réflexes Archaïques
Fanny LAMBARD : 07 65 59 79 08
Magnétisme et Fleurs de Bach
Isabelle RONDEAU : 07 67 09 49 45
Nutrithérapie,
Drainage lymphatique et massages
Céline QUATREFAGES : 06 10 69 06 36
Énergétique chinoise traditionnelle
et Constellations Familiales
Hélène LAPLAUD : 06 61 86 80 40

POUR LE CHANGEMENT DE VOTRE PARE-BRISE
Votre visibilité, notre priorité !
BON DE 50€ POUR DU CARBURANT VOUS SERA OFFERT !
POSE RAPIDE ET SOIGNÉE
TOUTES MARQUES TOUS MODÈLES
PARE-BRISE DE QUALITÉ GARANTIE
PRISE EN CHARGE PAR VOTRE ASSURANCE*
Roulez l'esprit tranquille !

VAHAP BÂTIMENT
Maçonnerie • Façade
Mur en pierre • Pose de grillage
07 66 59 60 13
vahap-acikgoz@outlook.fr

Aérolithe & oser
Organisateurs d'Animations
Locations & Prestations
Manège
Structures Gonflables
Rodéo et Surf Mécaniques
Jeux en Bois / BabyFoot
AéroSpeed / Stand de Tir Nerf
Granita Barbes à Papa PopCorn
Borne Selfie
Animation Micro
Pêche aux Canards / Mascottes
Karts à Pédales...
06 16 84 52 19
www.aerolithe.net
www.animations-sud.fr - 30390 ARAMON - THEZIERS - contact@aerolithe.net

LUCAS CONSTANTIN
INFIRMIER SPECIALISE
EN DRAINAGE LYMPHATIQUE ET REMODELAGE RENATA FRANÇA
07 71 60 93 59
lc.lucasconstantin@gmail.com
@lc.lucasconstantin

La magie de Noël revient à Aramon !

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE MARCHÉ DE NOËL VA SE RÉINSTALLER DANS LE CŒUR DU VILLAGE LE PREMIER WEEK-END DE DÉCEMBRE.

La magie va prendre forme avec des nouveaux artisans, des animations tout le week-end pour les grands, et des manèges gratuits pour les enfants, l'atelier des lutins, l'illumination du sapin de Noël, la grande parade de motos, etc.

Un marché plus riche pour le plaisir de tous où l'association L'UCAA sera heureuse de vous y accueillir.









ARAMON
Entre Rhône et Garrigue



ARAMON FÊTE Noël

VENDREDI 04 DÉCEMBRE



ILLUMINATION DU SAPIN

SUR LE PLANET

19H00

Madame le Maire et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont le plaisir de vous inviter à l'illumination du sapin, pour lancer ensemble la magie des fêtes !

DU 04 AU 06 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE NOËL DE L'UCAA

SUR LE PLANET

Stands des commerçants et artisans locaux, idées cadeaux, produits gourmands et animations festives tout au long du week-end !

MERCREDI 16 ET VENDREDI 18 DÉCEMBRE

(MERCREDI) DE 9H00 À 12H00

(VENDREDI) DE 16H00 À 19H00

Distribution des colis aux Ainés au Club des Ainés Cours Victor Hugo



JOURNÉE DE NOËL DES ENFANTS

VENDREDI 18 DÉCEMBRE



SUR LE PLANET

16H30 - 20H00	Animations et jeux pour les enfants
17H00 & 17H45	Lecture de conte de Noël à la médiathèque
17H00 & 17H45	Auditions de l'école de musique à la médiathèque
17H30	Arrivée du père Noël
18H30	Distribution des lampions
18H45	Départ de la parade de Noël
18H30	Vin chaud offert par la municipalité
19H00	**FEU D'ARTIFICE DEPUIS LE QUAI**

